



Paris, le 19 novembre 2010

**BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**  
**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**STATISTIQUES RELATIVES AUX OPCVM DE LA ZONE EURO**  
**SEPTEMBRE 2010**

*En septembre 2010, l'encours de parts émises par les OPCVM non monétaires de la zone euro était supérieur de 169 milliards d'euros à celui enregistré trois mois auparavant, en juin 2010. Cette augmentation résulte à la fois d'une hausse de la valeur des parts et des émissions nettes.*

L'**encours de parts émises par les OPCVM non monétaires de la zone euro** est ressorti en hausse à 5 488 milliards d'euros en septembre 2010, contre 5 319 milliards en juin 2010. Sur la même période, l'encours des parts émises par les OPCVM monétaires de la zone euro a diminué, ressortant à 1 137 milliards d'euros après 1 167 milliards<sup>1</sup>.

Les **souscriptions nettes<sup>2</sup> de parts d'OPCVM non monétaires de la zone euro** se sont inscrites à 70 milliards d'euros au troisième trimestre 2010, tandis que les souscriptions nettes de parts d'OPCVM monétaires se sont établies à 5 milliards.

Le rythme de progression annuel des émissions de parts d'OPCVM non monétaires de la zone euro, calculé sur la base des transactions, s'est établi à 7,1 % en septembre 2010. S'agissant des OPCVM monétaires, ce taux est ressorti à – 11,7 % sur la même période.

---

<sup>1</sup> Cette baisse résulte essentiellement des variations de taux de change.

## Émissions de parts d'OPCVM

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période ; transactions au cours de la période)

	2009		2010					
	T3	T4	T1	T2	T3	T3		
						Juillet	Août	Sept.
<u>OPCVM non monétaires :</u>								
Encours	4750	4994	5332	5319	5488	5388	5455	5488
Transactions	183	108	142	28	70	21	30	19
Variation annuelle en pourcentage	-	8,5	12,3	10,2	7,1	7,4	7,4	7,1
<u>OPCVM monétaires :</u>								
Encours	1250	1202	1175	1167	1137	1143	1180	1137
Transactions	-5	-60	-43	-49	5	-5	28	-17
Variation annuelle en pourcentage	0,9	-3,6	-10,1	-12,3	-11,7	-13,8	-12,1	-11,7

S'agissant des **actifs des OPCVM non monétaires de la zone euro**, le taux de croissance annuel des titres autres que des actions est ressorti à 9,5 % en septembre 2010, les souscriptions nettes s'élevant à 55 milliards d'euros au troisième trimestre. Dans le cas des actions et autres participations, ce taux s'est inscrit à 4,0 % et le montant des souscriptions nettes à 15 milliards d'euros sur la même période. Concernant les avoirs en parts d'OPCVM, le taux de croissance annuel s'est inscrit à 9,7 % et les souscriptions nettes à 16 milliards d'euros au troisième trimestre.

En ce qui concerne la **ventilation par stratégies de placement**, le rythme de progression annuel des parts émises par les fonds « obligations » est ressorti à 10,3 % en septembre 2010. Les souscriptions nettes de parts émises par ces fonds se sont élevées à 41 milliards d'euros au troisième trimestre 2010. S'agissant des fonds « actions », le taux de croissance annuel est ressorti à 2,7 % et les souscriptions nettes à 7 milliards d'euros. Pour les fonds « mixtes », le taux de croissance a atteint 7,3 % et les souscriptions nettes 23 milliards d'euros.

S'agissant des **actifs des OPCVM monétaires de la zone euro**, le taux de variation annuel des titres autres que des actions s'est établi à - 10,7 % en septembre 2010 et les souscriptions nettes se sont établies à un niveau proche de zéro au troisième trimestre (au sein de cette rubrique, les transactions portant sur les titres émis par les résidents de la zone euro sont ressorties à - 2 milliards d'euros) ; s'agissant des dépôts et des prêts, leur taux de variation annuel s'est inscrit à - 7,8 % et les souscriptions nettes à 11 milliards d'euros.

<sup>2</sup> Les souscriptions nettes de parts d'OPCVM reflètent principalement la différence entre les émissions et les remboursements, mais elles peuvent également recouvrir d'autres opérations, comme celles résultant du paiement de dividendes reçus ou distribués par le fonds.

## Notes

- Les OPCVM monétaires sont présentés séparément dans ce communiqué de presse car ils sont classés dans le secteur des institutions financières monétaires du cadre statistique européen, tandis que les autres OPCVM sont classés dans le secteur des autres intermédiaires financiers.
- Outre les données relatives au mois de référence, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données concernant les périodes précédentes.
- Les dernières données relatives aux OPCVM peuvent être téléchargées à partir du *Statistical Data Warehouse* (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=17066> et <http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=8257806>). Des informations plus détaillées concernant les dernières données relatives aux OPCVM, ainsi que des notes méthodologiques, sont disponibles sur les pages *Euro area investment fund statistics* (Statistiques relatives aux OPCVM de la zone euro) (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/funds/html/index.en.html>) et *The balance sheets of monetary financial institutions* (Les bilans des institutions financières monétaires) (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/aggregates/bsheets/html/index.en.html>) de la partie *Statistics* du site internet de la BCE.
- Les séries statistiques relatives à la zone euro recouvrent les États membres de l'UE ayant adopté l'euro avant la période sur laquelle portent les statistiques.
- Dans le présent communiqué de presse, la somme des composantes ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.
- La publication des statistiques relatives aux OPCVM de la zone euro pour octobre, novembre et décembre 2010 doit intervenir, respectivement, le 21 décembre 2010, le 24 janvier 2011 et le 21 février 2011 à 10h00.

Banque de France  
Direction de la Communication  
Service de Presse  
48 rue Croix des Petits Champs  
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82  
Internet : <http://www.banque-france.fr>

## Actif et passif des OPCVM de la zone euro

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période ; transactions et autres variations au cours de la période)

	T2 2010	T3 2010				
	Encours	Encours	Variation des encours	Transactions	Autres variations <sup>1)</sup>	Taux de croissance annuel <sup>2)</sup>
<b>OPCVM autres que les OPCVM monétaires</b>						
<b>Actif</b>						
Dépôts et prêts	385	373	-12	-12	1	-0,4
Titres autres que des actions	2 271	2 330	59	55	4	9,5
Émis par les résidents de la zone euro	1 447	1 477	30	14	16	3,0
Émis par les non-résidents de la zone euro	824	853	29	41	-12	23,6
Actions et autres participations	1 719	1 790	71	15	56	4,0
Émises par les résidents de la zone euro	672	713	41	10	30	0,5
Émises par les non-résidents de la zone euro	1 047	1 077	31	5	26	6,9
Parts d'OPCVM (y compris les parts d'OPCVM monétaires)	791	819	28	16	12	9,7
Émises par les résidents de la zone euro	662	700	38	21	17	9,8
Émises par les non-résidents de la zone euro	129	119	-10	-5	-5	9,1
Actifs non financiers	242	242	0	0	0	13,5
Autres éléments d'actif	436	507	71	56	16	21,5
<b>Passif</b>						
Parts d'OPCVM	5 319	5 488	169	70	99	7,1
Prêts et dépôts reçus	126	122	-4	-5	2	9,2
Autres éléments de passif	399	450	51	65	-14	23,7
<b>Total</b>	<b>5 844</b>	<b>6 061</b>	<b>217</b>	<b>129</b>	<b>87</b>	<b>8,2</b>
<b>OPCVM monétaires</b>						
<b>Actif</b>						
Dépôts et prêts	165	171	6	11	-5	-7,8
Titres autres que des actions	950	920	-30	0	-30	-10,7
Émis par les résidents de la zone euro	557	549	-8	-2	-6	-11,8
Émis par les non-résidents de la zone euro	393	371	-22	2	-24	-9,2
Actions et autres participations	5	5	0	0	0	-6,7
Parts d'OPCVM monétaires	56	52	-4	-4	0	-30,6
Autres éléments d'actif	23	25	3	3	0	268,1
<b>Passif</b>						
Parts d'OPCVM monétaires	1 167	1 137	-30	5	-35	-11,7
Prêts et dépôts reçus	5	7	2	2	0	34,7
Autres éléments de passif	26	29	3	3	0	136,8
<b>Total</b>	<b>1 197</b>	<b>1 173</b>	<b>-24</b>	<b>10</b>	<b>-35</b>	<b>-10,0</b>

1) Les autres variations résultent de réévaluations liées aux variations de prix et de taux de change ainsi que de reclassifications statistiques.

2) Les taux de croissance annuels sont calculés sur la base des transactions.

**Parts émises par les OPCVM non monétaires de la zone euro**

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période ; transactions et autres variations au cours de la période)

	T2 2010	T3 2010				
	Encours	Encours	Variation des encours	Transactions	Autres variations <sup>1)</sup>	Taux de croissance annuel <sup>2)</sup>
<b>Ventilation par stratégies de placement<sup>3)</sup></b>						
OPCVM « Obligations »	1 750	1 806	56	41	15	10,3
OPCVM « Actions »	1 487	1 551	64	7	57	2,7
OPCVM « Mixtes »	1 291	1 338	46	23	23	7,3
OPCVM « Placements immobiliers »	252	256	3	2	2	10,4
Fonds spéculatifs	107	100	-8	-3	-5	15,5
Autres OPCVM	431	437	6	0	7	6,3
<b>Ventilation par types de fonds<sup>4)</sup></b>						
Fonds ouverts	5 236	5 404	168	69	99	6,9
Fonds fermés	83	84	1	1	0	19,3
<b>Total</b>	<b>5 319</b>	<b>5 488</b>	<b>169</b>	<b>70</b>	<b>99</b>	<b>7,1</b>

1) Les autres variations résultent de réévaluations liées aux variations de prix et de

2) taux de change ainsi que de reclassifications statistiques.

2) Les taux de croissance annuels sont calculés sur la base des transactions.

3) La ventilation par stratégies de placement correspond généralement à la catégorie d'actifs dans laquelle l'OPCVM investit principalement, habituellement sur la base d'une stratégie établie (si, par exemple, l'organisme investit essentiellement en actions et autres titres de participation, il sera répertorié dans la catégorie « fonds actions »). Les fonds investissant à la fois en actions et en obligations, sans qu'aucune de ces catégories ne soit prédominante, sont classés dans la catégorie « fonds mixtes ». Les fonds spéculatifs sont classés conformément à la définition statistique figurant dans l'orientation BCE/2007/9. Ils recouvrent, en particulier, les fonds mettant en œuvre des stratégies de placement relativement libres de contraintes et soumis à peu de restrictions quant aux types d'instruments financiers dans lesquels ils peuvent investir. Quand aucun classement en fonds actions, obligations, mixtes, immobiliers ou spéculatifs n'est possible, l'organisme sera répertorié dans la catégorie résiduelle « autres fonds ».

4) Les parts de fonds ouverts peuvent être rachetées ou remboursées sur les actifs du fonds. Les fonds fermés sont des fonds dont le nombre de parts émises est fixe.